



WANDIGNIES - HAMAGE

Sommaire

- P 2**
Agenda Avril/Mai/Juin
- P 3**
Le mot du Maire
- P 4-5**
Extraits du compte-rendu
du Conseil Municipal
du 23/02/2021
- P 6**
Informations travaux
- P 7**
Informations travaux
- P 8**
Informations diverses
- P 9**
Vacances d'hiver 2021
- P 10-11**
ALSH
- P 12**
Informations
- P 13**
les Ch'tibouts
- P 14-15-16**
Biodiv'Santé
- P 17**
Associations LDW
- P 18-19**
Informations locales

A Wandignies-Hamage...



*... on aspire
les beaux jours*

Le journal des
Wandinamageois

N° 35
Avril/Mai/Juin
2021



Agenda

AVRIL

J	1	Hugues	Ramassage ordures ménagères	
V	2	Vendredi Saint		
S	3	Richard		
D	4	PÂQUES		
L	5	L. de Pâques	Déchets verts	
M	6	Marcellin		
M	7	J.B. de la Salle		14
J	8	Julie	Ramassage ordures ménagères	
V	9	Gauthier		
S	10	Fulbert		
D	11	Stanislas	Course Paris-Roubaix	
L	12	Jules	Déchets recyclables et verre Déchets verts	
M	13	Ida		15
M	14	Maxime		
J	15	Paterne	Ramassage ordures ménagères	
V	16	Benoît-Joseph		
S	17	Anicet		
D	18	Parfait		
L	19	Emma	Déchets verts	
M	20	Odette		
M	21	Anselme		16
J	22	Alexandre	Ramassage ordures ménagères	
V	23	Georges		
S	24	Fidèle		
D	25	Jour du Souvenir		
L	26	Alida	Déchets recyclables et verre Déchets verts - Début ALSH	
M	27	Zita		17
M	28	Valérie		
J	29	Cath. de Sienne	Ramassage ordures ménagères	
V	30	Robert	Fin ALSH	

MAI

S	1	FÊTE DU TRAVAIL	Défilé et remise de diplômes du travail	
D	2	Boris		
L	3	Phil. Jacq.	Déchets verts	
M	4	Sylvain		18
M	5	Judith		
J	6	Prudence	Ramassage ordures ménagères	
V	7	Gisèle		
S	8	VICTOIRE 1945	Rdv devant la mairie à 11h	
D	9	Pacôme		
L	10	Solange	Déchets recyclables et verre Déchets verts	
M	11	Estelle/Mamert		
M	12	Achille/Pancrease		
J	13	ASCENSION	Ramassage ordures ménagères	
V	14	Matthias		19
S	15	Denise		
D	16	Honoré		
L	17	Pascal	Déchets verts	
M	18	Eric		20
M	19	Yves		
J	20	Bernardin	Ramassage ordures ménagères	
V	21	Constantin		
S	22	Emile		
D	23	PENTECÔTE		
L	24	L. de Pentecôte	Déchets recyclables et verre Déchets verts	
M	25	Sophie		21
M	26	Béranger		
J	27	Augustin	Ramassage ordures ménagères	
V	28	Germain		
S	29	Aymard		
D	30	Fête des Mères/Trinité		
L	31	Visitation	Déchets verts	

JUIN

M	1	Justin		22
M	2	Blandine		
J	3	Kévin	Ramassage ordures ménagères	
V	4	Clotilde		
S	5	Igor		
D	6	Norbert		
L	7	Gilbert	Déchets recyclables et verre Déchets verts	
M	8	Médard		23
M	9	Diane		
J	10	Landry	Ramassage ordures ménagères	
V	11	Barnabé		
S	12	Guy		
D	13	Ant. de Padoue	1 ^{er} tour des élections Départementales et Régionales	
L	14	Élisée	Déchets verts	
M	15	Germaine		24
M	16	Régis		
J	17	Hervé	Ramassage ordures ménagères	
V	18	Léonce		
S	19	Romuald		
D	20	Fête des Pères	2 ^{ème} tour des élections Départementales et Régionales	
L	21	ÉTÉ	Déchets recyclables et verre Déchets verts	
M	22	Alban		25
M	23	Audrey		
J	24	Jean-Baptiste	Ramassage ordures ménagères	
V	25	Prosper	Fête des écoles Sous réserve de l'évolution sanitaire	
S	26	Anthelme		
D	27	Fernand		
L	28	Irénée	Déchets verts	
M	29	Pierre, Paul		
M	30	Martial		

Le mot du Maire



Mesdames, Messieurs, chers Wandinamageois,

Cela fait maintenant plus d'un an que la vie des Français est ternie par des décisions et des informations plus controversées les unes que les autres, qui suscitent à la fois de la résignation et des réactions peu adaptées à la situation sanitaire, de l'incompréhension et parfois même de l'indignation. Le virus est toujours présent et il faut impérativement s'en préserver. Des campagnes de vaccination se profilent çà et là, mais rien n'est encore vraiment opérationnel. Les médias se sont chargés de semer le trouble dans la population qui se montre parfois sceptique, mais les seuls moyens d'éradiquer ce fléau sont bien la vaccination et le respect strict et inconditionnel des gestes « barrières ».

La vie continue, il faut nous adapter et si nous voulons retrouver nos anciennes habitudes, respectons les consignes et recommandations, car l'inconscience et l'égoïsme de certains peuvent rapidement perturber le bon fonctionnement des institutions scolaires, administratives, familiales, associatives ... Quand on est positif ou cas contact, on doit respecter l'isolement !

Nous nous efforçons de ne pas sombrer dans le pessimisme mais les quelques espoirs que nous avons fondés dans la reprise des activités collectives, des moments de convivialité et des manifestations officielles semblent encore compromis.

Avec l'arrivée des beaux jours, les fêtes traditionnelles montrent peu à peu le bout du nez mais il est fort probable qu'elles ne se déroulent toujours pas comme avant. En effet, les cérémonies officielles auront lieu dans le respect des protocoles mis en place ; le moment très convivial de la fête des mères se résumera à la distribution d'un cadeau personnel et les moments forts tels que la célèbre course cycliste du « Paris-Roubaix » seront probablement reportés dans le temps.

Comme certains ont pu le constater, notre salle des fêtes a fait peau neuve : la toiture a été totalement rénovée, la chaudière au gaz a été remplacée, une pompe à chaleur réversible a été installée en prévision des fortes chaleurs mais également pour les saisons intermédiaires, et enfin le plafond qui avait subi de nombreuses infiltrations dues à la vétusté de l'ancienne toiture est maintenant en bon état.

Un collectif de parents particulièrement motivés par la préservation de la nature, de la biodiversité, de la propreté comme de la santé de notre commune et par conséquent celle de nos enfants, a confectionné une cabane en osier dans le parc communal ; événement qui a été relayé par la presse et la chaîne de télévision WEO. Cet ouvrage végétal est sensé se couvrir de feuilles et fournir un peu d'ombre dont profiteront les enfants qui fréquentent cet espace de vie ... mais à peine les premières feuilles et chatons apparaissent-ils que des idiots se sont fait un malin plaisir d'endommager le travail réalisé par des gens responsables. Les dégradations ne se limitent pas à la cabane dont on a cassé des branches maîtresses retrouvées dans la mare pédagogique. Les tuteurs des arbres récemment plantés ont subi le même sort, le couvercle du composteur a été cassé, les bordures des jardins partagés piétinées ... Qu'ils soient de Wandignies-Hamage ou d'ailleurs, ces voyous ne se contentent pas de détériorer, certains arrachent ou brûlent le filet de protection du mini stade, d'autres découpent le grillage de séparation avec les propriétés voisines ou encore franchissent le mur voisin sans autorisation. Dès que ces « bons à rien » auront été identifiés, ils seront sanctionnés et cela sera encore plus facile quand une caméra de vidéoprotection sera installée sur le site. « On dégrade pour s'amuser, et si personne n'intervient, on finira par agresser les personnes qui s'interposent ».

Il en est de même pour la réserve d'eau contre l'incendie déposée près de la Place Eugène Bernard, que certains utilisent comme un tremplin. Mais le non-respect des lois n'est pas que le fait de certains jeunes ; en effet, d'autres personnes sans scrupule salissent régulièrement les rues de notre commune et pensent être dans leurs droits ...

Je profite de l'occasion pour rappeler, comme l'indique le règlement, que les vélos sont interdits dans le parc et qu'ils pourraient être confisqués si les propriétaires s'obstinent. Le parc est une aire de détente pour petits et grands et non un terrain de défoulement. Il est tout à fait possible d'y cohabiter en respectant les activités de chacun et pour le bien-être de tous.

Pour ne pas terminer sur une note un peu sombre, je souhaiterais mettre à l'honneur l'initiative personnelle de personnes ou familles adhérentes au dispositif « Wandignies-Hamage, village Biodiv'Santé » qui, dès le samedi 27 mars, en raison du report de la journée du nettoyage de printemps, ont décidé à titre individuel de commencer le ramassage des déchets aux entrées du village en l'associant à une promenade sportive. Un grand Merci et Bravo à ces personnes qui souhaitent préserver la Santé de notre commune !

Après ces petites informations concernant la vie de notre village, il ne me reste plus qu'à vous rappeler le respect des « gestes barrières » qui, je l'espère, n'auront pas gâché les fêtes de Pâques.

Bien cordialement

Votre maire
Jean-Michel SIECZKAREK



Extraits du compte-rendu de la réunion du conseil municipal

Du 23 février 2021

Le conseil municipal s'est réuni ce jour à 19h30 sous la présidence de M. Jean Michel SIECZKAREK, maire.

Étaient présents :

M. Jean Michel SIECZKAREK - M^{me} Marcelle BRASSART - M. Marc PILLOT - M^{me} Nathalie BRIQUET - M. Jean Michel KAZMIERCZAK - M^{me} Séverine MANCHE - M. Grégory DELASSUS - M. Erich FRISON - M^{me} Christine BRUYERE - M. Didier FLEURQUIN - M. Philippe ROBERT - M. Martial HURLISIS - M^{me} Isabelle DIGIOVANNI - M. Bernard DUJARDIN - M^{me} Françoise LESUR

Secrétaire communal :

M. Pierre POTELLE

Avant de commencer la réunion, M. le Maire rappelle qu'étant donné les circonstances actuelles dues à la crise sanitaire, et pour éviter la propagation des virus, la réunion du conseil municipal se tiendra à huis clos.

Délibérations :

Le conseil municipal,

A l'**unanimité** des membres présents, a nommé M. Jean Michel KAZMIERCZAK secrétaire de séance.

A l'**unanimité** des membres présents, a adopté le compte-rendu de la réunion de conseil du 7 décembre 2020.

Une demande de correction concernant deux points a été formulée par Mr Hurlisis :

Point 14 : retrait de « alors que le montant défini en commission des finances avait fait l'unanimité »

Point 19 : préciser « demande de renseignements sur les différentes possibilités de la programmation de l'éclairage public »

A l'**unanimité** des membres présents, a approuvé l'adhésion au Service Energie Collectivités 2021 - 2023 proposé par le Scot du Grand Douaisis.

Par délibération n°16/2020 du 15 décembre 2020, le Comité Syndical a fixé le coût du service à 1,40 € par an et par habitant, soit 1845,20 € sur la base des données de population INSEE 2017.

A l'**unanimité** des membres présents et conformément aux articles L153-16 et 17 du code de l'urbanisme, a émis un avis favorable à la révision générale du PLU de la commune d'Hornaing, soumis à évaluation environnementale (projet de révision arrêté en conseil municipal du 24 novembre 2020).

A l'**unanimité** des membres présents et pour la durée de la mandature, a approuvé la prise en charge à hauteur de 50% des titres de transports sociaux SMTD.

A la majorité des membres présents par douze voix pour, deux voix contre (M^s Hurlisis et Dujardin) et une abstention (M^{me} Di Giovanni), a approuvé la vente à M. Châtelain, d'une bande de terrain sans utilité pour la collectivité (domaine communal privé) d'une surface approximative de 60m², longeant l'arrière de la clôture du cimetière.

A l'**unanimité** des membres présents, a approuvé la constitution de la commission communale « communication » représentée par M^{me} Marcelle Brassart, M^{me} Christine Bruyère, M^{me} Isabelle Di Giovanni, M. Jean Michel Kazmierczak et M. Philippe Robert.

A l'**unanimité** des membres présents, a approuvé le renouvellement de l'adhésion Plurélya 2021 – 2026 ; les dispositions de l'article 25 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 autorisant les Centres de gestion à souscrire, pour le compte des collectivités et établissements qui le demandent, des contrats-cadres permettant aux agents de bénéficier de prestations d'action sociale mutualisées.

A l'**unanimité** des membres présents, a approuvé l'avenant à la convention opérationnelle portant sur la prolongation de la durée de portage jusqu'à la date du 12 novembre 2024.

L'EPF (Etablissement Public Foncier) accompagne en effet la commune de Wandignies-Hamage depuis le 12 novembre 2015 dans le cadre du renouvellement urbain et permet de finaliser les conditions de cession avec le bailleur, de procéder à la mise place d'une déclaration d'utilité publique afin d'acquiescer les emprises foncières nécessaires à la réalisation du complexe scolaire et de réaliser des travaux de déconstruction.

A l'**unanimité** des membres présents, a approuvé le montant des subventions accordées aux associations.

Ne connaissant pas l'évolution de la crise sanitaire en 2021, la commission des finances a décidé d'accorder à quelques-unes des associations communales, une partie, pour ne pas dire la moitié, des subventions demandées.

Si les activités reprennent normalement, il est évident que la municipalité compensera les besoins éventuels inhérents au fonctionnement de ces associations.

La commission a procédé à l'octroi des subventions communales comme suit :

- Anciens Combattants de Wandignies-Hamage :	300 €
- APEWH :	400 €
- Association les Chti' Bouts :	8930 €
- Association loisirs et détente wandinois :	450 €
- Club cyclotouriste des randonneurs :	300 €
- Société de chasse :	nécessité d'une remise à jour
- Société de pêche « les amis du vivier » :	450 €
- Wandignies Hamage Association :	450 €
- Who's :	950 €
- Couleur Gospel :	300 €
- Comité des fêtes :	10000 €
- Nashville country :	225 €
- Zumba :	en attente
- Collège de Marchiennes :	en attente
- Nature Sciences et Nous :	1250 €
- Ecole de football :	250 €
- La boule wandinamageoise :	200 €
- L'Hamagie du jeu :	en attente
- Les fées mains :	en attente

A l'**unanimité** des membres présents, a approuvé la subvention d'un montant de 2500,00 € au Centre Communal d'Action Sociale.

A l'**unanimité** des membres présents, a approuvé la mise en œuvre d'une procédure de Déclaration d'Utilité Publique sur le secteur du centre-bourg.



Afin de pouvoir procéder à la construction du nouveau groupe scolaire et périscolaire en centre-bourg, il faut acquérir le foncier nécessaire à la réalisation de ce projet. L'Établissement Public Foncier et le bureau d'études VERDI accompagnent la mairie dans cette démarche et l'invitent à solliciter le Préfet du Nord pour la Déclaration d'Utilité Publique et l'arrêté de cessibilité en vue de la réalisation de l'opération d'un nouveau groupe scolaire et périscolaire sur le secteur du centre-bourg.

A la **majorité** des membres présents, a approuvé la demande de subvention au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance en vue de l'installation de caméras de vidéo-protection aux entrées de la commune, pour un montant de 34846,63 € HT ; La subvention attendue pouvant s'élever à 17423,00 €.

A l'**unanimité** des membres présents, a approuvé la demande de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2021 d'un montant de 6288,48 € (40%) pour l'installation d'une chaudière à condensation et d'une pompe à chaleur air/air pour un montant de 15721,20 € HT.

A l'**unanimité** des membres présents, a approuvé la demande de subvention au titre des « amendes de police » 2020 pour la sécurisation des sorties d'école par le biais de l'implantation d'écluses matérialisées par des plots blancs réfléchissants et des zébras au sol, sécurisées par des bacs fleuris en béton. Le montant des travaux s'élève à 3081,40 € HT et la subvention (75%) à 2311,05 € HT.

A l'unanimité des membres présents, a approuvé la convention de groupement de commandes avec le SIAVED pour l'enlèvement et le traitement de dépôts sauvages de déchets ménagers ou assimilés et/ou amiantés sur le territoire du SIAVED.

M. Grégory Delassus, conseiller municipal, a été autorisé à quitter l'assemblée à 21h03 pour raisons professionnelles.

A l'**unanimité** des membres présents (14 votants), a décidé d'affecter le paiement de la contribution syndicale sur le budget général à hauteur de 6590 € (1318 x 5 € par habitant).

Informations diverses :

- Rapport d'activité 2019 de la Mission Locale Douaisis
- Service National Universel
- Zorcomir (ZOne de Revitalisation des Commerces en Milieu Rural) : exonération de cotisation foncière des entreprises (CFE) en faveur des activités commerciales

Tour de table :

M^{me} Marcelle BRASSART: Bilan de l'ALSH de février 2021 - candidatures pour l'ALSH du mois d'août 2021

M. Marc PILLOT: annonce par Noréade, du renforcement de réseau de la première partie (environ 600m) de la rue Jean Jaurès, lors du second semestre 2021 (septembre - octobre)

M^{me} Nathalie BRIQUET: RAS

M. Jean Michel KAZMIERCZAK: annulation de la réception de la fête des mères, mais maintien de la distribution du cadeau proposition d'une réunion de la commission des fêtes en vue de la préparation éventuelle des fêtes de fin d'année (fête du poireau, Noël, ...) en fonction de l'évolution de la crise sanitaire

M^{me} Séverine MANCHE: RAS

M. Grégory DELASSUS: 2 appels à projet avec le PNRSE : le 1^{er} concerne les jardins partagés (scolaires, familiaux, parc paysager, vergers ...) avec une aide de 1000 € pour de la formation, de l'outillage, des réunions ...

Le second concerne l'atlas de la biodiversité : remise en état des venelles (financement de 80% par l'état et de 20 % par le PNR)

M^{me} Françoise LESUR : RAS

M. Erich FRISON: R.A.S.

M^{me} Christine BRUYERE : demande de schistes pour les trottoirs du hameau de l'écluse

M. Didier FLEURQUIN : demande de déplacement du passage « piétons » de la salle des fêtes vers la mairie

M. Philippe ROBERT :

- promotion d'une vidéo (youtube) concernant le site Ramsar de la vallée de la Scarpe et de l'Escaut
- installation du logiciel « cimetière » sur un ordinateur de la mairie et formation ce vendredi 26 février
- demande concernant le fonctionnement du monte-PMR à l'entrée de l'église

M. Martial HURLISIS :

- demande concernant l'état d'évolution du lotissement de la rue Jean Muraton
- demande concernant la tenue de réunion de conseil le samedi matin
- questionnement concernant les allers et venues de personnes étrangères aux jardins familiaux (broyage de branches)
- demande concernant la légalité de l'installation de bacs en béton au niveau des chicanes
- demande concernant les programmations d'allumage et d'extinction de l'éclairage public
- constat de câbles et de leur support détachés d'un poteau en béton sur le pavé d'Erre
- questionnement concernant les travaux engagés par un agriculteur au niveau du chemin communal entre la rue de la Navie et la rue Jean Jaurès

M^{me} Isabelle DI GIOVANNI : R.A.S.

M. DUJARDIN Bernard :

- demande concernant l'installation d'un « limiteur de son » dans la salle des fêtes
- demande concernant la réalisation du plan de stationnement de la rue Planchon

L'ordre du jour étant épuisé, le maire a levé la séance à 21h50.

Rénovation de la cuisine de la salle des fêtes



Avant, pendant et après travaux



Les travaux ont été réalisés par les agents techniques de la commune



Salles des fêtes : la réfection de la toiture s'est terminée au mois de Mars



Avant travaux



Après travaux

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise DELZENNE. Ces travaux ont duré un peu plus longtemps que prévu à cause des intempéries.

Coût total des travaux avec le changement de la gouttière de façade : 47 703,26€

Aide départementale aux villages et bourgs : 20 647€

Dotation d'équipement des territoires ruraux (préfecture du Nord) : 7108,20€



Avant travaux



Après travaux

Remplacement de l'ancienne chaudière gaz par une chaudière à condensation plus performante pouvant réaliser jusque 30% d'économie de gaz.

Coût de l'installation : 6874,50€.

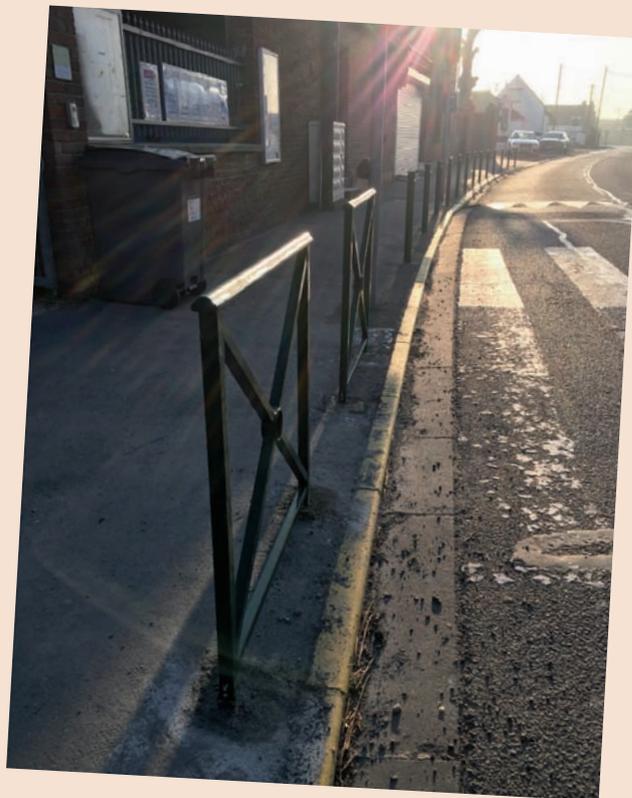
Une demande de subvention est en cours.

Installation de climatiseurs pour un meilleur confort lors de l'utilisation de la salle des fêtes pendant les périodes chaudes de l'été.

Coût de l'installation : 10 896€. Une demande de subvention est en cours.



Ecole primaire



Remplacement des barrières de sécurité par l'implantation de potelets réalisée par les agents techniques de la commune.

Sas d'entrée Mairie et Salle d'Honneur



Remise en peinture du sas d'entrée et de la salle d'honneur de la mairie ainsi que le remplacement du mobilier. Les travaux de peinture ont été réalisés par les agents de la commune. Coût du mobilier : 3500€



Vacances d'hiver 2021

« Le mécanisme du temps s'est figé à Wandignies-Hamage » c'est sous ce thème que l'équipe d'animation a proposé dans la joie et la bonne humeur une série d'activités artistiques et sportives.

La fabrication de la machine à remonter le temps, la boussole, du cadran solaire, d'horloges et du sablier ont permis aux enfants de découvrir le fonctionnement et l'utilité de ces objets.

Le beau temps a été de la partie durant toute la semaine ce qui a permis de prendre un bon « bol d'air » en pratiquant la marche nordique à l'assaut des rues et des chemins de notre village ainsi que la réalisation de grands jeux tels que le jeu de piste et les Escape Game.

Le partenariat de la commune avec le Conseil Général autour du dispositif « Village en Sport » a permis de mettre en place un atelier badminton et un atelier athlétisme pour tous les enfants.

A bientôt pour de prochaines aventures lors des vacances de Pâques, le centre de loisirs municipal se déroulera du lundi 26 au vendredi 30 avril.



Le centre de loisirs municipal des vacances de Pâques se déroule :

du lundi 26 au vendredi 30 avril 2021 inclus,
sur le thème : *Des Mythes et Légendes du roi Arthur*



Le matin de 9h à 12h et l'après-midi de 14h à 17h. Un service de garderie est assuré de 8h à 9h et de 17h à 18h, ainsi qu'un service de cantine de 12h à 14h.

Il s'adresse aux enfants âgés de 6 ans au 26 avril et jusqu'au CM2, domiciliés à Wandignies-Hamage ou scolarisés à l'école communale en priorité. S'il reste des places disponibles suite aux inscriptions des Wandinamageois, l'ALSH sera ouvert aux extérieurs. Le nombre de places est limité à 24 enfants.



Information, inscription et retrait des dossiers en mairie auprès du responsable Enfance/Jeunesse, **M. Fabien RACHEZ** au **03.27.90.44.08**

Vacances d'été

« Spécial Jeux Olympiques »

Le centre de loisirs municipal ouvrira ses portes du **lundi 26 juillet au vendredi 20 août**.

Il s'adresse aux enfants âgés de 3 ans au 26 juillet 2021 à 15 ans. Les familles peuvent inscrire leurs enfants pour 2 semaines minimum.

Rappel des tarifs :

La Caisse d'Allocations Familiales impose une tarification modulée en fonction des capacités contributives des familles. Les tarifs seront donc fixés suivant votre quotient familial fourni par la CAF (attestation mentionnant le quotient familial à fournir) qui vous placera en tranche 1, 2 ou 3 avec des tarifs adaptés.

	Wandinamageois et Extérieurs scolarisés à WH			Extérieurs		
	T1	T2	T3	T1	T2	T3
Forfait semaine 5 jours	15€	17,5€	20 €	30 €	35€	40€
Repas cantine	3,10€	3,30€	3,50€	3,10€	3,30€	3,50€
Repas cantine - de 6 ans	2.60€	2,80€	3,00€	2,60€	2,80€	3,00€
Garderie	0,90€	1,00€	1,10€	0,90€	1,00€	1,10€

C'est une équipe de 2 directeurs et 10 animateurs, qui accueilleront vos enfants pour leur proposer une programmation d'activités riches et variées.

Les contenus des activités vous seront transmis lors du prochain bulletin municipal.



Information camping

La semaine de camping pour les différentes tranches d'âges se déroulera du lundi 2 au vendredi 6 août au centre d'Education à l'Environnement d'Amaury.

C'est dans un espace naturel, que vos enfants seront hébergés (sous tente). Les repas sont pris au restaurant avec vue sur l'étang (petit déjeuner complet, déjeuner, dîner et goûter)

En complément de la programmation des équipes, chaque enfant pourra participer aux activités de sport et de nature proposées par les éducateurs du centre :

- Découverte de la nature par les sens et le modelage
- La course d'orientation (au plan, à la boussole...)
- Les activités nautiques (optimiste, catamaran, planche à voile ou paddle)
- Les deux roues (en tandem ou en VTT)



Les demandes de dossier et de préinscription sont disponibles en mairie à partir du lundi 10 mai.

Inscription en Mairie :

- Mardi 25 Mai de 18h à 19h
- Mercredi 26 Mai de 15h à 18h
- Mardi 1^{er} Juin de 18h à 19h
- Mercredi 2 Juin de 15h à 18h

Information en mairie auprès du responsable Enfance/Jeunesse, M. Fabien RACHEZ au 03.27.90.44.08



Informations

16

Tu as entre 16 et 18 ans?

Tu n'es ni en formation, ni en scolarité, ni en emploi?

À CHACUN SA SOLUTION !

Trouve la tienne en nous contactant (appel et SMS)

VALENTINE LALART - 06 10 76 94 64

ALENA HUE - 06 25 30 07 90



18

CEREMONIE COMMEMORATIVE



11h00 :

Rassemblement général
des participants
devant la Mairie

11h15 :

Défilé de la Mairie
au Monument aux Morts,
allocution, dépôt de
gerbes et hymne
National

*Vu le contexte sanitaire
actuel, il n'y aura
malheureusement pas
de verre de l'amitié
à l'issue de la cérémonie.*

**Les gestes barrières sont
toujours d'actualité**



LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA DÉFENSE
ET DES
VÉTÉRANES



SGa
DIRECTION
DU SERVICE NATIONAL

Bientôt 16 ans ? pensez au RECENSEMENT

à la mairie du domicile



OBJECTIF
CITOYEN

www.defense.gouv.fr/JDC

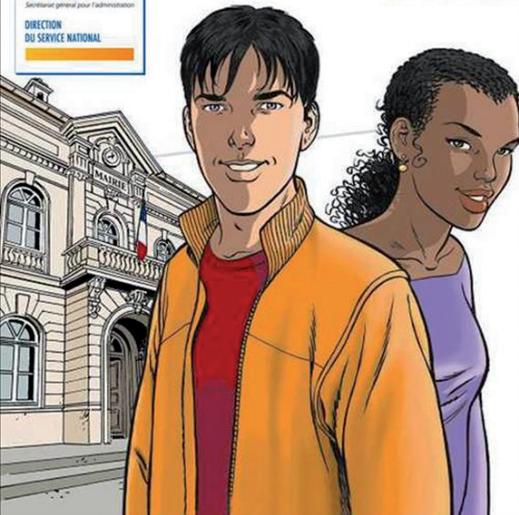
Une **attestation** vous sera remise

Le recensement est obligatoire, il est à réaliser entre le jour du 16^{ème} anniversaire et la fin du 3^{ème} mois suivant

L'attestation de recensement est obligatoire entre 16 et 18 ans pour s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)



Renseignements et contacts
Mairie de Wandignies
03.27.90.44.08



Message du délégué militaire départemental adjoint du Nord

Le Service National Universel (SNU) se relance et la Préfecture + l'Education Nationale recherche du personnel compétent motivé pour cette mission. Si vous connaissez des personnes dynamiques, sérieuses, avec expérience d'encadrement, qui seraient intéressées par un engagement dans le SNU, je vous invite à adresser un mail rapidement à Monsieur Jean-François Canet de la Préfecture du Nord pour exprimer vos souhaits.

Contact : jean-francois.canet@nord.gouv.fr



C'EST PAS QUE POUR LES GRANDS!

Ch'tibouts d'info

Ateliers Parents / Enfants
Accueil de Loisirs
Ludothèque Fixe et Itinérante
Activités Adultes

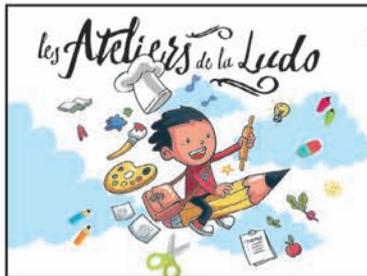
WANDIGNIES-HAMAGE
AVRIL-MAI-JUIN 2021

Ateliers : contactchtibouts@gmail.com / 06 52 03 72 68 / Ludo : ludothequechtibouts@gmail.com / 06 95 24 16 97
"Les Ch'tibouts" : 59870 RIEULAY / 09 51 25 01 22 / www.chtibouts.fr / facebook : Association-les-cthi-bouts

LA LUDO POUR TOUS

Jeux et jouets d'éveil (motricité, pédagogiques, créatifs...)
Jeux de construction, Jeux et jouets symboliques (marchande, cuisine, déguisements, voitures & circuit petit train, playmobil...)
Jeux de société (mémoire, expression/ambiance & bluff, adresse, stratégie, coopératif, hasard...)
Jeux traditionnels en bois (type estaminets)
Jeux géants (type "Puissance 4", "Quatro"...)

Nombreux nouveaux jeux dispo!



MARDI 27 AVRIL & JEUDI 6 MAI
activités créatives manuelles pour les plus de 6 ans
Rieulay, de 14 à 17h, sur réservation.
6€ adhérents / 8€ non adh.
Matériel & goûters compris.

JEUX D'ADO À LA LUDO !

Ambiance assurée !
Pour se retrouver entre copains, découvrir des jeux de sociétés ou même fabriquer des jeux !...
Chaque vendredi de vacances scolaires de 14 à 17h. 1€ pour les non-adhérents.

+ de 600 Jeux!

[laludodeschtibouts](https://www.instagram.com/laludodeschtibouts)

SAMEDI 5 JUIN FÊTE DU JEU

GRATUIT / TOUT PUBLIC

+ SPECTACLE par la Cie "Échappée belle"
Au jardin, le matin et en déambulation auprès des joueurs, l'après-midi.

soirée D'HISTOIRES EN PYJAMA !

Vendredi 11 juin de 18h à 19h à Rieulay
Animée par la Cie "Échappée belle"

ATELIERS PARENTS ENFANTS de 0 à 6 ans

De 10h à Midi.
Sur réservation. 2,50€ adh. / 7€ non-adh. INFOS : Valérie au 06 52 03 72 68
contactchtibouts@gmail.com / chtibouts.fr / Association-les-cthi-bout

→ Du temps précieux à partager !
Les ateliers Parents-Enfants, destinés aux enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte et se déroulent le mercredi ou le samedi (hors vacances scolaires).

Des intervenants professionnels assurent de nombreuses activités d'éveil telles que les arts plastiques, l'initiation au cirque, les contes, la danse, l'expression corporelle, la lecture à voix haute, la musique et les percussions, les chants africains ou encore le Yoga...
→ RDV sur notre site internet à la page "Planning".

ÉCHANGE ENTRE PARENTS

Mardi 8 juin de 20h15 à 22h30 à Rieulay. Animé par Marie CHARDIN.

Sous réserve de modification. Mises à jour & téléchargement planning sur : www.chtibouts.fr & facebook : Association-les-cthi-bouts
Une adhésion annuelle et familiale de 26€ est nécessaire pour participer aux activités (42€ pour les familles extérieures). Accès libre aux jeux sur place. Les enfants de - de 7 ans doivent être accompagnés.
Avec le soutien de : Fondation Ronald McDonald, Marchiennes, Rieulay, Wandignies-Hamage, CAF, Cœur d'Ostrevent, Conseil Général, Conseil Régional, DDCCS, REAAP.

Visuels non contractuels / Sauf erreur d'impression / © azertytrpapes.com



Wandignies Biodiv' Santé

Les territoires s'engagent pour la Nature en Hauts-de-France



Notre raison d'être !

Wandignies-Hamage, Village Biodiv'Santé est un regroupement de familles autour d'un projet commun : former un « Territoire Engagé pour la Nature ». Nous nous engageons à œuvrer afin de préserver et de favoriser la biodiversité de notre village, de mieux la connaître et la faire connaître. La biodiversité et la bonne santé des habitants étant étroitement liées, nos actions porteront sur l'une et l'autre pour une prise de conscience collective.

« Seul on va plus vite,
ENSEMBLE on va plus loin... »

Les dates à retenir

SAMEDI
27
MARS

Nettoyons la nature

SAMEDI
17
AVR

Atelier Semis et Plantations au jardin partagé du City Parc

SAMEDI
22
DIMANCHE
23
MAI

Fête de la nature

Quoi de neuf ?



19 décembre 2020 - La cabane en osier est installée ! Merci à tous les bénévoles !



14 janvier 2021
On est passé sur Weo !



20 février 2021
La mare pédagogique se refait une beauté !



17 février 2021
Atelier sur les zones humides avec Mathilde et Anouck du RAMSAR



Késako ?

ATLAS de la BIODIVERSITÉ communale

Un atlas de la biodiversité communale (ABC) est une démarche qui permet à une commune, ou une « structure intercommunale », de **connaître, de préserver et de valoriser son patrimoine naturel.**

L'Office français de la biodiversité (OFB) lance chaque année un appel à projets afin d'aider financièrement les communes et les « structures intercommunales » dans la réalisation de leur ABC.

Devinez **quelle commune a candidaté cette année** Hihi ? :D

Découvre notre chaîne Youtube !
Retrouve ici toutes nos vidéos





2021, l'année du Hérisson

Ça y est, les beaux jours sont là et les hérissons sont sortis d'hibernation ! Pour ce second épisode, nous vous proposons de découvrir plus en détail la vie des hérissons.

Tout savoir sur la vie du hérisson !

NOM SCIENTIFIQUE:

Erinaceus europaeus

CLASSIFICATION :

Mammifère

ALIMENTATION:

Insectivore, à tendance omnivore

TAILLE MOYENNE ADULTE :

20 à 30 cm de long

POIDS MOYEN ADULTE :

de 800 g à 1,5 kg

DURÉE DE VIE :

7 à 10 ans, mais en moyenne 2 à 3 ans

GESTATION :

32 à 36 jours

NOMBRE DE PETITS PAR PORTÉE :

2 à 7 bébés, parfois 2 fois par an.

Strictement nocturne, il ne sort de jour que s'il y est forcé. C'est un animal qui hiberne durant l'hiver.

AUTO-LUBRIFICATION :

On voit parfois le hérisson baver et se lécher le dos et les flancs. Il s'agit d'un comportement curieux mais normal.

MOYEN DE DÉFENSE :

Se met en boule et hérissé ses piquants.

STATUT :

C'est un animal sauvage protégé, et bien qu'il puisse se montrer familier, il ne faut pas chercher à l'apprivoiser.

La saison des amours débute dès le mois de mars.

Une fois l'heureux élu choisi, la femelle hérisson confectionne un nid douillet pour mettre bas...32 à 36 jours plus tard. Elle met au monde de 2 à 7 petits dans un nid constitué de débris de végétaux. Les jeunes hérissons naissent aveugles, roses et nus.

Que dois-je faire si je découvre des très jeunes hérissons esseulés ?

Pendant les 4 premières semaines d'allaitement, la femelle hérisson doit se nourrir, exclusivement la nuit, et pour cela elle doit s'éloigner du nid dans un rayon de 300 mètres...Pendant ce laps de temps les petits restent seuls au nid...

Même si leur vision est attendrissante, il ne faut surtout pas y toucher car sinon, la femelle hérisson choisira sa survie et abandonnera ses petits !

Que faire si je croise des petits hérissons dans mon jardin ?

Dès 3-4 semaines, les petits hérissons découvrent leur territoire de chasse par de petites sorties nocturnes. Vous pouvez observer leur comportement, sans intervenir, car la femelle n'est sans doute pas loin et de simples petits cris suffisent aux hérissons pour se retrouver. Après 7 à 8 semaines, les jeunes hérissons prennent leur indépendance et se dispersent.

Quand les jours raccourcissent et que les températures se font moins clémentes, le hérisson se prépare à hiberner. Durant les mois précédant cette période, il accumule des réserves de graisse et aménage un gîte. Dans un prochain épisode, nous vous expliquerons comment construire un refuge pour les hérissons !

Les conseils d'Annelise : ne jamais déranger un nid avec une maman et des bébés.

Sources:

<http://lesptitskipik.fr>

<https://missionherisson.org>



1^{ère} fête de la Nature à Wandignies Hamage !

fête de la nature

22 ET 23 MAI 2021
WANDIGNIES HAMAGE



Nous sommes fiers de vous annoncer la **1^{ère} édition de la fête de la Nature** à Wandignies !

Au Programme :

- > Des ateliers adultes et enfants pour apprendre à construire un refuge à hérissons, faire ses premiers semis ou encore fabriquer un refuge à insectes
- > Des contes à écouter, sous la cabane en osier (sous réserve)
- > Des parcours en vélo électrique pour découvrir les éco-jardins du village ou encore les bords de Scarpe
- > Une exposition pour tout savoir sur le hérisson, préparée avec soin par les enfants de l'école
- > Une sortie nature, guidée par une animatrice nature, pour s'immerger dans les trésors de notre territoire
- > Une animation des éco-gardes du PNR Scarpe Escaut, à la découverte des insectes pollinisateurs
- > Découverte d'une ruche pédagogique avec Cédric

Rendez-vous au City Parc les 22 et 23 mai 2021 !



Le coin des éco-jardins



Le conseil du moment : Laissez pousser l'herbe !

Entre le célèbre gazon anglais et la friche incontrôlée, il existe une alternative qui n'est pas à négliger : la **tonte et la fauche différenciée**. Ceci consiste à revoir les zones, le rythme et la hauteur de coupe, avec un objectif : **mieux respecter les cycles de la nature**. En effet, la strate herbacée est le principal lieu de vie de nombreux insectes. Leur période d'activité se situe environ d'avril à la fin de l'été. Il faudra donc prendre quelques précautions pour leur préserver un habitat adéquat.

Je me lance, je crée un petit paradis pour les insectes !

- Je choisis un ou plusieurs espaces de mon jardin (pas besoin de plusieurs hectares, quelques m² suffisent)
- Je règle ma hauteur de coupe à 10 cm minimum, voire plus haut (la faux va devenir votre alliée ;-)
- Je coupe de préférence tôt le matin, ou alors en pleine chaleur lorsque les insectes sont plus mobiles
- J'espace mes périodes de coupe (sur certaines zones peu fréquentées, je peux même me limiter à 1 ou 2 fauches par an, au printemps et en début d'automne)
- Je regarde les herbes pousser, les fleurs s'épanouir et les insectes (ré)investir les lieux !

Les avantages :

Moins d'entretien, donc moins de temps à passer sur la corvée de tonte !
Moins d'essence utilisée, moins d'usure de la tondeuse et de l'argent économisé !

Et avec un peu de pratique, il est possible d'obtenir des effets très esthétiques, et même de créer des mini-labyrinthes : un paradis pour la faune et la flore sauvage, mais également pour les enfants !

Pour en savoir plus :

<https://www.gestiondifferentiee.org/la-gestion-differentiee>

Atelier semis et troc de plantes le 17 avril !

Nous vous attendons dès 14H au jardin partagé (city) pour notre premier troc de plantes et graines. Ce sera l'occasion de vous présenter notre toute nouvelle grainothèque ! Venez avec vos graines de fleurs ou légumes, vos plants en trop pour un moment d'échange autour de vos pratiques de jardinage. Le troc sera suivi d'une plantation/semis au jardin partagé.

Rejoins-nous sur Facebook !

Sandra, Marie-Hélène, Claire, Aurore, Elodie, Émie, Arnaud, Annelise, Marc et bientôt toi ?
A tout de suite sur <https://www.facebook.com/WandigniesVBS>

Une question ? Une idée ? N'hésitez pas à nous contacter sur biodivw@framalistes.org !

Le pissenlit

Une si «mauvaise herbe» ?

Vive le pissenlit en fleur ! La fleur de pissenlit serait-elle la préférée des abeilles, coccinelles, syrphes paons-du-jour et autres butineurs en cette fin d'hiver? Probablement, si l'on en juge par la précocité et l'abondance de sa floraison, parfois épanouie dès janvier, et la foison d'hôtes qu'elle accueille. Dès les premiers rayons du soleil, les insectes s'y invitent bravant les derniers frimas. Il faut dire que la plante est généreuse et accueillante avec ses ligules jaunes, belles et longues comme autant de pistes d'atterrissage. Les insectes n'ont alors plus qu'à incliner leur tête pour prélever le pollen et le nectar. Ce serait dommage de les en priver, en arrachant ou en coupant tous les pissenlits de la pelouse. Pour éviter leur prolifération, tondez toujours à plus de 5 cm de hauteur. Le tapis herbeux, plus dense, s'opposera à la germination des graines. Au potager, les pissenlits en excès s'arrachent fort bien!

Source: 4 saisons, jardin bio, permaculture et alternative n°247



220 capitules de pissenlits
700 ml d'eau
jus d'1 citron bio
jus d'1 orange bio
environ 450 g de sucre
environ 4 g d'agar-agar

Recette de la cramailotte

Cette gelée de pissenlit est délicieuse au petit-déjeuner sur du pain ou de la brioche, dans des yaourts, mais aussi avec un plateau de fromages ou avec du foie gras. Il paraît que c'est aussi un remède pour la toux et les maux de gorge.

- Débarrasser les capitules de pissenlit des parties vertes.
- Mettre les fleurs dans l'eau et les jus d'agrumes.
- Faire mijoter le tout à feu doux 30 min.
- Filtrer et presser pour extraire le jus et peser.
- Ajouter 2/3 du poids en sucre.
- Remettre sur le feu et faire réduire à petits bouillons pendant 30 min.
- Peser et calculer la quantité d'agar-agar: 4 g par litre.
- Verser un peu de jus dans un bol, y délayer l'agar-agar, puis tout remettre dans la casserole et faire bouillir 1 min.
- Verser en pots préalablement stérilisés, fermer et retourner.

Bonne dégustation !

Source: www.laventureaucoindubois.org

Petites annonces

Recherche
**GÉOTEXTILE +
TERRE VÉGÉTALE**

Recherche
bricoleur(euse)
**CONSTRUCTION
HÔTEL À INSECTES**

Recherche
BÉNÉVOLES
fête de la Nature
22 et 23 mai 2021



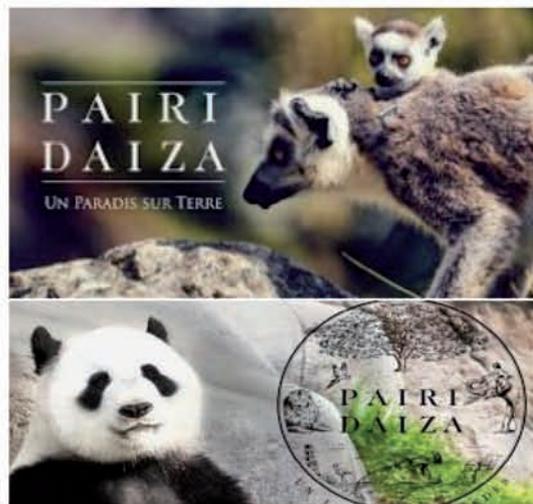
Wandignies Hamage

L'association Loisirs et Détente

PAIRI DAIZA



*places
limitées
à 53*



TARIF

Adhérent105 €

Non adhérent120 €

Possibilité règlement plusieurs fois: acompte de 30€ et 3 mensualités (juin-juillet-août 2021)

Samedi 11 Septembre 2021

9h Départ de Wandignies Hamage

10h Visite libre PAIRI DAIZA

12h Déjeuner libre au parc

18h Départ de Païri Daïza

*19h30 à 24h00 Diner Spectacle
au Coco Grill à Isnes*

1h30 Retour à Wandignies Hamage



Inscription *jusqu'au 31/08/21*
inclus auprès de:

Bernard Brassart

03 27 90 42 69

Bernard Dujardin

03 27 90 43 66

Aucun désistement ou annulation moins de 4 jours ne sera accepté. (sauf certificat mé-





Informations locales

PERMANENCES ASSISTANTE SOCIALE

Le 2^{ème} jeudi de chaque mois
de 9h à 10h en mairie

M^{me} FRISON Anna,
déléguée de la Société d'Horticulture
et des Jardins Familiaux du Douaisis,
vous informe
que les graines sont disponibles :

Collection potagère :
31 sachets pour 12,50€

Collection florale :
10 sachets pour 4,50€

Collection haricots :
4 sachets pour 5,70€

Renseignements :
55, rue d'Angleterre à Marchiennes
03 27 90 40 52.

HORAIRES BOULANGERIE

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi
de 6h30 à 13h et de 15h à 19h

Samedi
de 6h30 à 12h30
et de 15h à 19h

Dimanche
de 7h30 à 13h

Fermeture le Mercredi



ÉTAT CIVIL



NAISSANCES

• **DEVINCK Isaac**

Né le 28 janvier 2021 à Lille
Enfant de Alexis DEVINCK et Delphine BOULINGUEZ

• **THUILLIER Ema**

Née le 12 mars 2021 à Lille
Enfant de Emmanuel THUILLIER et Amélie MERLY

• **TOURNOIS Auguste**

Né le 21 mars 2021 à Dechy
Enfant de Romain TOURNOIS et Céline CREPELLE

DÉCÈS

• **LEBLON Marie**

décédée le 3 janvier 2021 à 94 ans



MARIAGE

• **Gilbert DEPOORTÈRE**
et **Giuseppa PALMINTERI**
le 23 janvier 2021

NOUVEAUX HORAIRES MAIRIE EN PERIODE DE VACANCES SCOLAIRES

**Du Lundi au Vendredi
de 8h à 12h**

**FERME
AU PUBLIC L'APRES-MIDI**
(Permanence
téléphonique assurée)

Informations locales

A VENDRE

DACIA STEPWAY NOIRE EXPLORER D.C.I 90

Année 2017

49 000 km

1^{ère} main

Prix : 11 000 € à débattre

M^{me} ANGILLIS

06.25.45.48.29

A VENDRE

Une télévision Philips 80 cm 50€

Un micro-ondes 15€

Une machine à laver SABA 180€

Une Playstation 3 80€

M^{me} ANGILLIS

06.25.45.48.29

A VENDRE

Vélo d'appartement 50€
06.47.32.20.34

Elles doivent être déposées avant la fin de la 3^{ème} semaine du mois pour une parution le mois suivant. Après 3 parutions et sauf avis contraire, elles seront systématiquement retirées.

1^{ère} parution : **Post-it vert** - 2^{ème} parution : **Post-it jaune** - 3^{ème} parution : **Post-it rouge**

Société TAILLÉ Loïc

*Piégeage d'animaux
sauvages et nuisibles*

Régulation des espèces envahissantes

Dépigeonnage

DÉRATISATION

06.88.65.35.69

5 rue Saint Germain 59287 GUESNAIN

Artisan menuisier dans votre village :

Nicholas Bowater

*Besoin d'un expert de plus de 30 années
d'expérience dans la pose de vos menuiseries,
vos placards, votre nouvelle salle de bain
ou en rénovation, votre nouvelle cuisine
ou en rénovation.*

*Je me tiens à votre disposition
pour pouvoir discuter de votre projet futur.*



*Vous pouvez
me contacter
au 06 75 94 00 15
ou sur mon e-mail :
nicholas.bowater@yahoo.com*



REMERCIEMENTS

*Merci à Yann DUVIVIER
pour la photo de couverture*

